



Engagements de HI au Sommet mondial sur le handicap 2025

En tant que défenseur de longue date des droits et de l'inclusion des personnes handicapées, Handicap International - Humanity & Inclusion (HI) réaffirme son engagement à promouvoir un monde où les personnes handicapées ont un accès égal aux opportunités, aux services et aux droits que tout autre individu. Pour le Sommet mondial sur le handicap 2025, HI a présenté une série d'engagements dans de multiples secteurs.

Secteur Réadaptation

Technologies d'assistance

Handicap International - Humanity & Inclusion (HI) s'engage à soutenir la fourniture et l'accès aux technologies d'assistance telles que les fauteuils roulants, les prothèses et autres aides à la mobilité, dans au moins 20 pays, au cours des cinq prochaines années.

Réadaptation numérique

HI s'engage à promouvoir l'innovation par la mise en œuvre d'interventions de réadaptation numérique (impression 3D et/ou télé réadaptation) dans au moins 10 pays au cours des cinq prochaines années.



Données dans la réadaptation

HI veillera à ce que des données ventilées par sexe et par âge soient collectées et analysées dans ses activités de fourniture directe et d'accès aux technologies d'assistance, conformément à sa politique institutionnelle sur le handicap, le genre et l'âge, au cours des cinq prochaines années.

Secteur Santé inclusive

En tant qu'allié, HI continuera à soutenir et à promouvoir l'autonomisation des Organisations de Personnes Handicapées (OPH) et de leurs défenseurs, y compris les OPH dirigées par des jeunes et des femmes. Ceci afin qu'ils défendent et participent à l'avancement et au suivi des progrès vers la réalisation du droit à la santé et de l'équité en matière de santé pour les personnes handicapées. HI y parviendra grâce aux actions clés suivantes :

- **D'ici 2027, HI élaborera des modules de formation (1) et des ressources (3)** conçus pour aider un large éventail d'OPH à mettre en œuvre un plaidoyer efficace et fondé sur des données probantes en faveur de politiques, de ressources et de programmes de santé équitables.
- **D'ici 2027, HI soutiendra et encouragera la participation significative des OPH** (y compris les OPH dirigées par des jeunes et des femmes) dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets de santé inclusifs, en lien avec le handicap, le genre et l'âge, dans au moins 3 projets.
- **Avec les réseaux dont HI est membre** (CanWaCH, IDDC, The CORE group, Action for Global Health et d'autres), **et en collaboration avec l'OMS, HI soutiendra et encouragera l'engagement des OPH et défenseurs de personnes handicapés dans des événements, plateformes de plaidoyer externes** (au moins 3 événements).

Secteur Santé et droits sexuels et reproductifs (DSSR)

D'ici 2027, HI s'engage à continuer de promouvoir l'inclusion du handicap dans le secteur de la santé, en concevant et en mettant en œuvre au moins 4 nouveaux projets inclusifs dans le domaine de la santé et des droits sexuels et reproductifs (DSSR), au cours des 4 prochaines années. Cet objectif sera atteint par le biais de partenariats significatifs avec des organisations de personnes handicapées (y compris des organisations dirigées par des femmes et des jeunes handicapés) et en adoptant une



approche de renforcement des systèmes de santé. HI s'engage également à développer 4 ressources/outils sur la DSSR inclusive du handicap afin de soutenir le travail des acteurs de ce secteur, et du handicap, dans la promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs des personnes handicapées.

Secteur : Santé mentale et soutien psychosocial (SMSPS)

HI s'engage à faciliter la participation sociale, l'autonomisation et l'inclusion des personnes atteintes de troubles mentaux et/ou de handicaps psychosociaux, et à défendre leurs droits conformément à la Convention relative aux droits des personnes handicapées. D'ici 2027, HI renforcera les capacités des Organisations de Personnes Handicapées (OPH) à intégrer une programmation inclusive du handicap, du genre et de l'âge dans les projets de SMSPS de HI, dans au moins 3 projets, et soutiendra la promotion de l'Initiative de l'OMS pour des droits de qualité dans au moins 3 pays.

Secteur Protection contre la violence

L'inclusion dans le secteur de la protection

HI s'engage à promouvoir l'inclusion du handicap dans le secteur de la protection, en concevant et en mettant en œuvre au moins 4 nouveaux projets inclusifs, avec des résultats de protection, au cours des 4 prochaines années. Cet objectif sera atteint par le biais de partenariats significatifs avec les OPH, pour soutenir l'accès aux services de prévention et de réponse à la Violence Basée sur le Genre (VBG) et de la protection de l'enfance, et par le renforcement des capacités des professionnels des soins sociaux et sanitaires et d'autres professionnels concernés.

D'ici 2029, HI développera et diffusera quatre ressources et outils sur la protection inclusive du handicap pour soutenir le travail des acteurs de la protection et du handicap dans la prévention et la réponse à la violence.

HI soutiendra les organisations de personnes handicapées (OPH), les organisations de défense des droits des femmes (WRO) et les organisations dirigées par des femmes (WLO) dans la mise en œuvre directe d'actions de protection en matière de prévention et de réponse. Ceci en fournissant un soutien technique aux OPH et aux WRO/WLO dans la conception, la mise en œuvre et le suivi direct d'au moins 4 projets de protection, sur une période de 4 ans.



Programmation inclusive de la protection de l'enfance et de la violence basée sur le genre

HI s'engage à mettre en œuvre au moins 75 % des interventions dans les secteurs de la violence basée sur le genre et de la protection de l'enfance par le biais de partenariats avec les acteurs de la protection et les réseaux internationaux. Ceci afin d'intensifier les efforts visant à mettre en œuvre une programmation de la protection de l'enfance et de la violence basée sur le genre qui tienne compte du handicap.

Analyse intersectionnelle Handicap, Genre et Age (HGA)

HI s'engage à faire en sorte que, dans les quatre prochaines années, 100 % de ses interventions soient basées sur une analyse intersectionnelle, avec des éléments de handicap, de genre et d'âge systématiquement intégrés dans toutes les évaluations sectorielles et/ou multisectorielles.

Intégrer la protection de l'enfance et la violence basée sur le genre dans la santé et l'éducation inclusives

HI s'engage à élaborer des programmes intégrés de lutte contre la violence basée sur le genre et de protection de l'enfance dans le cadre de ses interventions en matière d'éducation inclusive, de santé et de droits sexuels et reproductifs, ainsi que de santé mentale et de soutien psychosocial. Conformément aux principes de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, HI veillera à ce que ses interventions soient pleinement inclusives, répondent aux besoins spécifiques des femmes et des hommes, des garçons et des filles handicapés et favorisent leur participation significative. Cela signifie qu'au cours des quatre prochaines années, au moins 25 % des interventions de HI dans ces secteurs comprendront des composantes intégrées de lutte contre la violence basée sur le genre et de protection de l'enfance, garantissant un niveau satisfaisant de qualité, d'accessibilité et d'efficacité.

Secteur Réduction des risques de catastrophes et adaptation au changement climatique

Réduction des risques de catastrophe (RRC) incluant le handicap

D'ici 2030, HI s'engage à renforcer l'inclusivité et l'accessibilité des mesures de réduction des risques, de préparation et d'action précoce dans au moins 15 pays afin de garantir la protection et la sécurité des personnes handicapées dans les situations de catastrophe, en particulier les catastrophes liées au climat. Cet objectif sera atteint en donnant aux femmes et aux hommes handicapés de tous âges les moyens de gérer



les risques de catastrophe et de participer aux espaces de décision en matière de réduction de risques de catastrophes (RRC), notamment grâce à une collaboration étroite avec les organisations qui les représentent, tout en influençant les systèmes et les services de RRC et en leur donnant les moyens d'être plus inclusifs.

Gouvernance climatique et plaidoyer en faveur de l'inclusion des personnes handicapées

HI s'engage à promouvoir une gouvernance et une action climatique incluant le handicap par un engagement actif et un plaidoyer dans au moins 15 événements et dialogues politiques pertinents au niveau national, régional et/ou mondial au cours des cinq prochaines années. Ceci afin d'amplifier les besoins d'adaptation et les solutions identifiées par les personnes handicapées et leurs organisations représentatives, tout en encourageant la participation des OPH dirigées par des femmes.

Secteur Inclusion économique

Emploi et développement des compétences favorisant l'intégration des personnes handicapées

HI s'engage à concevoir et à mettre en œuvre au moins quatre nouveaux projets inclusifs ayant des résultats en matière d'emploi et de développement des compétences. Cet objectif sera atteint par le biais de partenariats significatifs avec des organisations de personnes handicapées, y compris des organisations dirigées par des femmes et des jeunes handicapés, afin de soutenir l'accès à la formation, au développement des entreprises et aux services d'emploi. Par le biais également de la formation et du renforcement des capacités des fonctionnaires, des propriétaires d'entreprises, des programmes de formation technique et professionnelle (TVET) et d'autres acteurs de l'emploi.

Données probantes sur l'inclusion économique des personnes handicapées

HI s'engage à publier au moins deux leçons apprises ou études connexes sur l'inclusion économique contribuant à la production de preuves sur l'emploi, l'entrepreneuriat, le développement des compétences ou l'inclusion financière.

Plaidoyer pour des systèmes économiques inclusifs

HI s'engage à participer à au moins quatre réseaux/coalitions sur la réduction de la pauvreté, la microfinance, les systèmes de marché et d'emploi, dans le but de soutenir les acteurs principaux pour qu'ils soient plus inclusifs.



Outils numériques accessibles pour l'inclusion économique

En partenariat avec les OPH et les organisations partenaires, HI s'engage à développer et à adapter au moins un outil numérique pour l'accompagnement, la recherche d'emploi, l'éducation financière et/ou le développement d'entreprise afin qu'il soit accessible et inclusif pour les personnes handicapées.

Engagement conjoint de HI et de ses partenaires : Faire progresser l'inclusion financière des personnes handicapées

Initiative conjointe avec Barrier Free Finance Initiative (BFFI), e-MFP (réseau pour l'avancement de l'inclusion financière), le Programme alimentaire mondial, l'Alliance pour l'inclusion financière (AFI) et la Fondation Grameen).

HI s'engage à :

- **Contribuer à la diffusion de l'apprentissage et de bonnes pratiques** par le biais de la Communauté de pratique (CoP) sur l'inclusion financière des personnes handicapées, **et en publiant et diffusant au moins 2 rapports sur la finance inclusive** (y compris des pilotes de solutions numériques et fintech innovantes).
- **Fournir un soutien direct à huit institutions de microfinance (IMF)** pour améliorer l'inclusion des personnes handicapées, notamment en réalisant des diagnostics et en fournissant une assistance technique sur mesure.
- **Mobiliser et soutenir les prestataires de services spécialisés dans le handicap et les organisations représentatives dans six pays** pour défendre activement et faciliter l'accès des personnes handicapées aux services financiers, en renforçant la collaboration entre les prestataires de services financiers et les programmes d'emploi et de développement des compétences.

Secteur Gouvernance inclusive

Stigmatisation et discrimination

HI s'engage à lutter contre la stigmatisation et la discrimination à l'égard des personnes handicapées dans les pays à revenu faible et intermédiaire, en intégrant des activités ciblées dans au moins trois projets d'ici 2027. Ces initiatives se concentreront sur la sensibilisation, la promotion d'attitudes positives et la garantie d'une participation significative des personnes handicapées, conformément à la CDPH. Elles seront menées en partenariat étroit avec les OPH, afin de co-concevoir et mettre en



œuvre ces interventions, en veillant à ce qu'elles soient adaptées au contexte et qu'elles abordent les formes de discrimination qui se recourent.

Promouvoir le protocole africain sur les droits des personnes handicapées

HI s'engage à développer un kit de sensibilisation, à partager avec nos partenaires locaux, y compris les OPH, sur le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des personnes handicapées en Afrique d'ici la fin de 2026. Ceci dans le but d'accroître le soutien à la ratification et à la mise en œuvre du Protocole.

Plaidoyer pour des lois et des politiques inclusives

HI s'engage à faciliter un minimum de 5 ateliers de partage des capacités pour les OPH d'ici la fin de 2027, dans le but de renforcer les connaissances et les compétences leur permettant de plaider en faveur de lois et de politiques publiques inclusives du handicap à différents niveaux, qui soient en pleine conformité avec la CDPH.

Secteur Action humanitaire inclusive

Améliorer la sécurité alimentaire pour la rendre accessible aux personnes handicapées

D'ici la fin de l'année 2026, HI aura développé, piloté et diffusé un ensemble d'outils pour les praticiens de terrain, afin d'améliorer la fourniture d'aliments d'urgence vitaux (iFood Security). Ces outils d'apprentissage aideront les participants à adapter leurs compétences de programmation existantes afin de garantir que les programmes alimentaires d'urgence atteignent les personnes handicapées. Garantir également que personne ne sera laissé de côté et renforcer la responsabilité envers tous et toutes. Cette initiative sera conçue et mise en œuvre en collaboration avec les principaux acteurs de la sécurité alimentaire, y compris les organisations de personnes handicapées, afin de garantir sa pertinence, son accessibilité et son efficacité.

Renforcer l'accessibilité à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (WASH) en situation d'urgence

D'ici à la fin de 2026, les partenaires de HI et des OPH auront facilité des initiatives d'apprentissage, appelées Review Adapt and Action Learning Labs, dans le domaine du WASH, dans au moins quatre pays et au niveau régional, avec un nouveau kit



d'apprentissage WASH aligné sur les lignes directrices du IASC (Inter-Agency Standing Committee) et les normes WASH. Cette initiative aura touché au moins 40 acteurs du secteur WASH en situation d'urgence, dans quatre pays et les aura aidés à faire progresser leur programmation pour répondre aux besoins des personnes handicapées.

Renforcer l'accessibilité des services de santé d'urgence

D'ici fin 2026, les partenaires de HI et les OPH auront facilité des initiatives d'apprentissage, appelées « laboratoires d'apprentissage d'adaptation et d'action », dans le domaine de la santé en situation d'urgence, dans au moins quatre pays et au niveau régional, grâce à un nouveau module d'apprentissage en matière de santé, aligné sur les lignes directrices du IASC (Inter-Agency Standing Committee) et les normes en matière de santé. Cette initiative aura touché au moins 30 acteurs de la santé en situation d'urgence dans quatre pays et les aura aidés à faire progresser leur programmation pour répondre aux besoins des personnes handicapées.

Renforcer l'engagement des OPH dans la coordination et la réponse humanitaires

D'ici fin 2027, HI aura établi des partenariats avec au moins quinze organisations de personnes handicapées (OPH), et les aura aidées à participer de manière significative à la coordination de l'aide humanitaire et de l'aide aux réfugiés, dans au moins quatre pays. HI les aura également aidées à en prendre la direction. Cet objectif sera atteint par le biais de partenariats, de petites subventions, de partage des capacités et d'échanges entre pairs, en collaboration avec le Forum africain des personnes handicapées. Ces efforts permettront d'éliminer les obstacles aux mécanismes de coordination et de renforcer le leadership de ces personnes pour plaider en faveur d'une action humanitaire inclusive.

Secteur Accessibilité

Accessibilité

HI veillera à ce que l'accessibilité soit prise en compte au niveau stratégique et dans le cadre de tous ses projets d'inclusion. Cet objectif sera atteint par le biais d'une approche transversale, de la mise en œuvre d'initiatives d'accessibilité dans au moins 15 pays au cours des cinq prochaines années, et en utilisant l'approche intersectionnelle pour tous les projets d'accessibilité, conformément à sa politique institutionnelle en matière de handicap, de genre et d'âge.



Design universel

HI continuera de plaider en faveur de l'intégration du design universel par le biais de réseaux d'inclusion, de collaborations avec les organisations locales de personnes handicapées, et à travers la contribution à au moins 10 initiatives intersectorielles stratégiques à différents niveaux, au cours des cinq prochaines années.

Accessibilité numérique

Dans le cadre de cet effort, HI encouragera également le développement de l'accessibilité numérique dans des secteurs clés, tels que l'éducation inclusive et l'inclusion économique au cours des cinq prochaines années. Ceci avec le soutien d'au moins 10 acteurs engagés dans la production et le partage de solutions ou de produits numériques plus accessibles, au cours des cinq prochaines années.